



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Vente de cartes journalières CFF par l'administration communale
neuchâteloise

Dans le cadre du programme « mobilité durable » de l'Agenda 21, la Ville de Neuchâtel met à disposition de la population à un prix avantageux des abonnements généraux CFF (AG), utilisables sous la forme de cartes journalières.

La Ville de Neuchâtel est convaincue que cette mesure qui a pour objectif d'encourager et de favoriser les déplacements en transports publics répondra aux besoins des Neuchâteloises et des Neuchâtelois.

Dès le 1 août 2004, les personnes intéressées pourront, selon les disponibilités, acheter au prix de **Fr. 35.-** des cartes journalières CFF qui permettent, pour chaque jour de validité, de voyager en 2^{ème} classe sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, les cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Ces cartes journalières sont prédatées et il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement demi-tarif pour les utiliser ni de les rendre après usage.

Chaque carte journalière peut être achetée à l'avance auprès de :

Services industriels de Neuchâtel
Accueil de la clientèle
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032-717 75 10

Heures d'ouverture :
du lundi au jeudi
08h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00 (jeudi jusqu'à 18h00)
le vendredi 08h00 – 16h00



Les cartes journalières ne sont ni remplacées ni remboursées. La réservation d'une carte doit être confirmée par son achat le jour même. Les cartes journalières doivent être retirées personnellement à l'accueil de la clientèle des Services industriels et payées au comptant.

Neuchâtel, le 15 juillet 2004

Renseignements complémentaires: **M. Rémy Zinder, délégué aux transports et à la mobilité,**
☎ 032-717 76 75 - e-mail: remy.zinder@ne.ch